

CONTEXTE

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse (SIABH) est le gestionnaire des cours d'eau du bassin versant de l'Herbasse traversant le secteur de la Drôme des Collines. Il est constitué de 3 EPCI représentant 18 communes. Le syndicat a en gestion 190 km de cours d'eau.

Le syndicat, compétent en matière de GEMAPI, intervient dans :

- l'aménagement du bassin
- la gestion et l'entretien des cours d'eau
- la gestion des inondations sur son territoire
- la gestion des zones humides
- sur une partie du bassin, la gestion et le suivi des milieux aquatiques de surface

DESCRIPTIF DU POSTE

Le (la) Technicienne GEMA aura les missions suivantes :

- Mise en œuvre et suivi du plan de gestion de la végétation et du transport solide : préparation du programme annuel, suivi et bilan, mise à jour régulière (inventaire, érosion, incision, atterrissement, ripisylve)
- Mise en œuvre, animation et suivi de l'étude de définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau
- Actualisation du plan de gestion d'une zone humide
- Elaboration et suivi de travaux de restauration de cours d'eau : élaboration du marché, suivi des prestataires, suivi de chantier, animation, suivi administratif
- Programmation et préparation de travaux GEMA : identification, évaluation techniques et financières, concertation avec les élus, dossier réglementaire, maîtrise d'œuvre en cas de chantier réalisé en interne
- Suivi du milieu : assecs, suivi particulier en cas de crue, étiage
- Gestion foncière du syndicat
- Programme annuel de plantation de haies et création de mares : animation du programme, conception, planification, suivi
- Activités secondaires : préparation du budget, communication, participations aux instances (PTGE, Comité de ressources en eau...)

PROFIL RECHERCHE

- Formation : Bac +2 minimum dans le domaine de la gestion et l'aménagement de milieux aquatiques
- Expérience : 5 ans minimum

CONNAISSANCES

- Connaissance de la faune et la flore
- Connaissance des fonctionnements et des techniques d'aménagement des écosystèmes de rivières
- Expérience dans les travaux en rivière et leur organisation
- Maitrise des enjeux, évolution et cadre réglementaire dans les domaines de l'eau et des milieux aquatiques et du développement
- Maitrise des savoirs et savoir-faire en hydrologie, géomorphologie, écologie et fonctionnement des milieux aquatique
- Compétence dans la maîtrise d'œuvre, dans l'animation de projets et de réunions
- Maitrise de l'informatique : bureautique et logiciels spécifiques (Q-Gis, ZW CAD en particulier)

CONDITIONS DU POSTE

- Poste Technicien territorial permanent
- Poste à pourvoir à compter du 01/11/2026
- Poste à temps plein, possibilité de télétravail
- Lieu de travail : Saint-Donat-sur-l'Herbasse (26)
- Rémunération : selon profil et expérience, sur la base de la grille indiciaire de la fonction publique du cadre des techniciens territoriaux + Régime indemnitaire + participation mutuelle et prévoyance + CNAS
- Astreintes pour la gestion de crise (risque inondation)

Date limite de dépôt de candidatures : 13 septembre 2026

Date entretien envisagée : Semaine 38 ou 39

Candidature (Lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation pour les fonctionnaires) à adresser à l'intention du Président du SIABH à contact@siabh.fr